



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 13 JANVIER 2022

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 23

Votants : 24 (dont 1 procuration)

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté en session, sous la présidence de **M. Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET – JS. LALOY - J. KUCHNA - M. CHARASSE – F. SENNEPIN - N. COULANGE – M. MARIEN – N. CHAMOIX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE - B. AGUIAR, Vice-Présidents.

MM. R. LOPEZ – E. BARGE - P. SEROR - O. ROYER – C. MAGNAUD – T. WIRTH – T. LAPLACE - JD. BARRAUD – R. DEJEAN - S. BRUNO – P. BONNET – E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

Mme Maryline MORGAND à M. Joseph KUCHNA.

Absents excusés :

Mmes et M. - C. BARDOT – C. BENOIT - JC. BRAT, Vice-Présidents.

MM. J. TERRACOL – F. SZYPULA – A. PACAUD – P. COLAS – F. GONZALES – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – JF. CHAUFFRIAS – JM. BOUREL – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON – JP. RAYMOND - V. TRIBOULET – C. DUMONT - S. MORIER-MIZOULE – J. BLETTERY – C. BOUARD – J. ALAMAZAN, Conseillers Délégués, Membres

Secrétaire : Jean-Sébastien LALOY, Vice-Président.

N° 8

OBJET :

ENFANCE

**ACCUEIL DE
LOISIRS**

**DEMANDE DE
SUBVENTION
D'INVESTISSEMENT
AUPRÈS DE LA
CAISSE
D'ALLOCATIONS
FAMILIALES**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : **18 JAN. 2022**

Publiée ou notifiée

le : **18 JAN. 2022**

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté, notamment la compétence « Enfance-Jeunesse »,

Considérant la nécessité de réaliser des travaux de réhabilitation et rénovation dans les structures « petite enfance-enfance »,

Considérant que la Caisse d'Allocations Familiales accompagne financièrement les travaux de réhabilitation et les acquisitions de mobiliers et de matériels, des établissements d'accueil des jeunes enfants et des accueils de loisirs sans hébergement, en subventionnant les projets avec un taux d'intervention variant de 40 % à 80 %,

Considérant que l'accueil de loisirs « Le Petit Prince » doit être rénové et mis en conformité afin de garantir une sécurité optimale aux enfants accueillis,

Considérant que la rénovation de l'intégralité du plancher du Petit Prince qui s'est effondré fin 2021 permettrait une reconfiguration des salles d'accueil pour permettre d'améliorer la qualité d'accueil et l'aspect opérationnel du bâtiment,

Considérant qu'il apparaît opportun de profiter de cette rénovation pour agrandir l'espace sanitaire pour intégrer des lave-mains,

Propose au Bureau Communautaire :

- D'autoriser M. le Président ou son représentant, à solliciter au nom de la Communauté d'Agglomération, une subvention d'investissement auprès du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales d'un montant de **150 000 €** pour le projet de rénovation de l'accueil de loisirs « Le Petit Prince » représentant 80 % du montant des travaux estimé à 187 500 HT, soit 225 000 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire décide :

- adopte cette proposition,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 13 janvier 2022.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,


Signé numériquement par
FRÉDÉRIC AGUILERA
DN : C=FR, O=Certinomis, OU=0002
43398903, CN=Certinomis - Easy
CA
Raison : J'ai approuvé ce document.
Emplacement : A vichy
Date : vendredi 14 janvier 2022
16:23:14

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 8 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 JANVIER

Objet de l'acte : 2022 - ENFANCE - ACCUEIL DE LOISIRS - DEMANDE DE SUBVENTION
D'INVESTISSEMENT AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS
FAMILIALES

.....
Date de décision: 13/01/2022

Date de réception de l'accusé 18/01/2022

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 13JAN2022_8

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20220113-13JAN2022_8-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .5

Finances locales

Subventions

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 8.pdf (99_DE-003-200071363-20220113-13JAN2022_8-DE-1-1_1.pdf)